



# Le petit Bouvaincourtois



## SOMMAIRE

Le Mot du Maire  
Vie de la commune  
Informations pratiques  
Informations diverses  
Vie scolaire  
Vie associative  
Informations importantes  
Félicitations

page 2  
pages 3 à 5  
page 6  
page 7  
page 8  
page 9 - 10  
page 11  
pages 12



Bulletin Municipal - N° 5 - Octobre 2016



## Le mot du maire

Chères Bouvaincourtoises, Chers Bouvaincourtois,

La rentrée fut cette année marquée par des mesures de sécurité particulières dues aux tragiques événements qui ont encore une fois défrayé l'actualité de la France.

Le jour de notre fête nationale 86 victimes sont décédées à Nice au nom du fanatisme. Plus près de nous à Saint Étienne de Rouvray, 2 islamistes radicaux ont assassiné sauvagement un prêtre.

En écrivant ces quelques lignes j'ai une pensée particulière pour toutes ces victimes.

Plus tôt dans l'année, la surprise venait du peuple anglais décidant de quitter l'Europe.

Mais revenons localement. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, comme nous oblige la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), 7 communes de la communauté de communes de Yères et Plateaux : Baromesnil, Criel-sur-mer, Melleville, Le Mesnil Réaume, Monchy-sur-Eu, Saint-Pierre-en-Val et Saint-Rémy-Boscrocourt, viendront rejoindre les 21 communes de notre communauté de communes. Cette nouvelle communauté comptera alors 28 communes pour environ 38 000 habitants.

Au niveau communal, nous continuons à améliorer le cadre de vie et pour cela vous avez pu remarquer que deux de nos transformateurs ont subi un relooking avec un esthétisme réussi, grâce au concours de la FDE 80 et de Made in Graffiti. De nouveaux massifs fleuris ont vu le jour dans différents endroits de la commune.

Parallèlement nous entreprenons des travaux obligatoires de mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Deux emplacements de parking PMR seront bientôt réalisés à la salle des sports et la salle polyvalente, un autre emplacement est aussi prévu à l'entrée du camping et bien sûr nous continuerons dans les mois à venir à mettre en conformité tous nos bâtiments publics.

Au cimetière, l'agrandissement continue. Le bâtiment est en cours de démolition et le columbarium va très bientôt être mis en place.

Au camping, un plan a été réalisé, afin de permettre une numérotation digne de ce nom. La remise aux normes de ce parc résidentiel de loisirs commencera cet hiver par la réhabilitation du bloc sanitaire, la mise en place d'un programme de sécurité incendie, d'issue de secours, etc...

Une nouvelle barrière y a été installée mais malheureusement détruite un mois après. Vandalisme que je déplore fortement, une plainte a été déposée.

Nous continuons à investir dans du matériel, taille haie, débroussailleuse et auto laveuse.

Investissements aussi pour l'école, achat de chaises pour la garderie, volets électriques.

Notre école a maintenant un nom, choisi démocratiquement avec l'aide des enfants « Ecole des étangs ». L'inauguration s'est déroulée, sous la pluie, en présence de l'ancien maire et ancien directeur d'école, Monsieur Bardoux.

Notre PLU est toujours en instruction. Nous avons acquis un terrain où s'érigeront 6 habitations après avoir obtenu le permis d'aménager.

Début 2016 j'ai également eu le plaisir de mettre trois hommes à l'honneur. Le 23 avril 2016, la population s'est réunie autour de la municipalité pour rendre un hommage au Capitaine Delmache Gérard ainsi qu'au sergent Lenoël Bruno et au sergent Danne Didier. C'est pour cette occasion que la médaille de la ville a été créée.

Début juin un incident de notre fournisseur d'électricité, rupture de neutre, a eu pour conséquence la détérioration de différents équipements dans nos salles municipales, entre autre lave-vaisselle, éclairage, etc... que nous n'avons pu remettre en fonction qu'après le passage de l'expert.

Début 2017, entre le 19 janvier et le 18 février, nous réaliserons le recensement des habitants de Bouvaincourt-sur-Bresle. D'ores et déjà, je vous demande de bien accueillir nos agents recenseurs.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin N° 5.

Bien cordialement,

Votre Maire,

Roger POYEN



## Vie de la Commune

### BONNE ET LONGUE RETRAITE GÉRARD... APRÈS 49 ANS DE DÉVOUEMENT

A Bouvaincourt, quand on pense aux pompiers, on pense à Gérard Delmache. Figure emblématique du Centre de Secours qui regroupe les communes d'Oust-Marest, de Beauchamps et de Bouvaincourt, Gérard Delmache est devenu la personnification locale du dévouement que caractérise ce corps de volontaires indispensables.

Son départ en retraite, après 49 ans de carrière, dont 39 ans comme chef de centre, a donc été fêté dignement.



Le 31 mars 2016, dans une cérémonie militaire de passation des pouvoirs, le corps des Sapeurs Pompiers tout entier lui rendait hommage; en présence du Lieutenant colonel Emmanuel Guiziu, chef d'état-major opérationnel, des représentants des corps de Sapeurs Pompiers des alentours, ainsi que de nombreuses personnalités politiques locales, le Directeur Départemental, le colonel Marc Dehédin, a solennellement déclaré que par arrêté du préfet, le commandement du centre de secours de Bouvaincourt passait au Lieutenant Jean-Christophe Bardoux, lui aussi un natif du village. Le lieutenant Gérard Delmache s'est vu remettre la médaille de l'Union Départementale de la reconnaissance fédérale, échelon vermeil, et a été promu capitaine honoraire.



Cette cérémonie formelle a également été l'occasion d'honorer le départ en retraite de deux autres pompiers du village. Le caporal chef Didier Danne, et le caporal chef Bruno Lenoël ont tous deux été promus au grade de sergent honoraire.



La Municipalité a souhaité inviter les habitants de la commune à honorer la carrière de Gérard Delmache, enfant du pays depuis toujours, lors d'une cérémonie amicale organisée le 23 avril. Une centaine de Bouvaincourtois a répondu à l'invitation, animée également par la fanfare des pompiers, comme lors de la cérémonie militaire. Le Maire a ensuite rendu un vif hommage à celui qui est son ami depuis l'école primaire. C'est avec une grande fierté que M. Poyen a remis à M. Delmache la toute première médaille de la Ville, spécialement conçue pour cette occasion. Les sergents à l'honneur, M. Danne et M. Lenoël, ont reçu à leur tour le diplôme d'honneur du bénévolat pour récompenser leur engagement, ainsi qu'un trophée.



### UNE CARRIÈRE EXEMPLAIRE



Gérard Delmache avait tout juste 16 ans quand il est entré dans le corps des sapeurs pompiers le 29 mars 1967. En 1975, il devient Caporal, puis sergent et adjudant en 1977, ce qui correspond à sa promotion comme chef du commandement du centre de Bouvaincourt. Il continue à gravir les échelons, en passant par Adjudant chef et major, pour finir lieutenant en 2013. Il accède au grade de capitaine honoraire à sa retraite, après 49 ans au service d'autrui, le maximum possible chez les pompiers.

Le sens du devoir est une tradition familiale. Lui-même fils de pompier, Gérard Delmache a transmis son amour du service à ses 2 fils, Benjamin et Sébastien, qui sont pompiers, à sa fille, Isabelle, qui fait partie de la Clique musicale, et à sa petite fille de 10 ans, Héloïse, qui est déjà membre des Jeunes Sapeurs Pompiers.

### UNE MÉDAILLE POUR NOTRE VILLAGE

Voulue par notre maire, la première Médaille de la Ville a été décernée à Gérard Delmache, mais nous espérons que bien d'autres citoyens Bouvaincourtois pourront en être destinataires. Conçue par notre Adjoint au Maire, Laurent Hospital, elle présente le blason de Bouvaincourt-sur-Bresle, côté face, et représente les étangs et les champs de blé qui nous entourent, côté pile.





## Vie de la Commune

### REPAS DES AÎNÉS

Ils étaient 155 à prendre place le dimanche 6 mars dernier pour le repas annuel offert par la Municipalité en l'honneur des aînés du village. Un joli cyclamen sur la table, un menu de fêtes et une petite musique pour danser, voilà les ingrédients d'une journée pleine de bonne humeur et la joie de se retrouver.

Le Maire, Roger Poyen, a souhaité la bienvenue à tout le monde, il a remercié de sa présence notre conseillère départementale,



Mme Delphine Damis-Fricourt, et a adressé une mention spéciale pour les doyens présents, M. Gaston Bailleul et Mme Marguerite Bailleul. La doyenne du village, Mme Lucienne Saint Germain, qui sera centenaire cette année, ne pouvait malheureusement pas venir.

Après un repas copieux servi par la Charcuterie Delacampagne et une intermède pour danser, la soirée s'est terminée avec les 3 P, "pain, pâté, pinard".



### LES TRANSFORMATEURS SE TRANSFORMENT ...



Pourquoi se cacher quand on peut se faire beau ? De banals cubes de béton gris sont devenus des œuvres d'art, grâce au talent et à l'imagination de l'artiste local Johann de Made in Graffiti.

Subventionnée par ERDF et la Fédération Départementale d'Énergie (FDE 80), qui gère la distribution d'électricité dans la commune, cette belle initiative

réhabilite les postes de transformation et permet leur mutation en œuvre d'art. Clin d'œil au film Madagascar, ou trompe l'œil pour un temple exotique, tout d'un coup on remarque un objet que l'on ne voyait même plus...



### OPÉRATION SOMM'PROPRE



Une vingtaine de sacs poubelles. Voilà le "butin" ramassé par la quinzaine de bénévoles venus nettoyer les abords de nos étangs le 19 mars. Issus essentiellement de l'Association de Pêche et de l'Association de Chasse de Bouvaincourt, ils ont écumé les berges ainsi que les abords du bois de Dargnies pour nettoyer les débris laissés par des personnes qui ne pensent pas nécessaire de ramener leurs déchets à la maison. Outre les bouteilles de bière, les paquets de gâteaux et les sodas en nombre, témoignages de journées pique-nique en famille, ils ont eu la désagréable surprise de devoir

ramasser des pneus, des pièces de métal et même un pare-choc de voiture. Preuve que ce genre d'opération reste malheureusement nécessaire, tant que les usagers de notre joli village ne se sentiront pas concernés par la propreté de leur environnement...



## Vie de la Commune

### THÉ DANSANT AVEC MICHEL LECUYER... A VOS VALSES !

Nouveau succès pour le thé dansant organisé par le Comité des Fêtes de Bouvaincourt, le dimanche 17 avril. Plus de 120 danseurs ont virevolté au son de l'accordéon de Michel Lecuyer.



Tango, java, Madison et autres danses de salon se sont succédées pendant 5 heures.

Un après-midi bien apprécié de tous.



### FÊTE LOCALE: NOUVELLE FORMULE



Innovation cette année, le Comité des Fêtes s'est associé avec la Coopérative Scolaire pour que la fête de notre village se déroule en même temps que la brocante annuelle de l'Ecole, le dimanche 26 juin.

Sous un magnifique soleil, entre les jeux picards, les démonstrations des Jeunes Sapeurs Pompiers, les arts du cirque avec *Les Mains Goch'*, la structure gonflable et le superbe spectacle des *Jessie's Country Dancers*, il y avait de quoi s'amuser pour tous les âges durant tout l'après-midi.



Le Comité des Fêtes tient à remercier tous les participants et les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de cette belle journée.

### REPAS ET BAL DES POMPIERS - 13 JUILLET 2016

Il était une fois, en 1937, le 14 juillet précisément....

Tout a commencé au Centre de Secours de Montmartre. De retour du défilé militaire, des sapeurs-pompiers en rang et au pas cadencé sont suivis par une petite troupe de passants. La bonne ambiance aidant, un sapeur-pompier demande à son supérieur hiérarchique l'autorisation d'ouvrir les portes de la caserne pour faire découvrir le lieu au public.

L'événement remporte un tel succès qu'il se propage dans tout le pays. Aux démonstrations de gymnastique et de départs de feu se sont rajoutés au fil du temps des buvettes, des feux de Bengale et de la musique pour que chacun puisse danser.

Le succès étant au rendez-vous, le bal du 14 juillet devient dès lors une tradition.

Hormis la période de guerre (1939-1945), elle s'est perpétuée, ajoutant au bal de la fête nationale de grands bals populaires organisés par les sapeurs-pompiers.

Et en cette année 2016... L'association des Sapeurs Pompiers de Bouvaincourt-sur-Bresle, sous l'éternelle bonne humeur de sa présidente, Christelle Andreoni, a accueilli 80 personnes à la salle des fêtes de Bouvaincourt pour un repas champêtre de grillades et salades composées.

Les habitués du bal du 13 juillet ont pu néanmoins constater un changement et non des moindres. En effet, le comité des fêtes de Bouvaincourt s'est associé à l'agencement de cette journée afin de proposer le feu d'artifice en début de soirée et ce, dans le but d'assurer la continuité de ce rassemblement festif. La municipalité a ainsi offert à l'ensemble de ses administrés un feu d'artifice haut en couleurs.



Mais la soirée ne faisait que débiter... Les Sapeurs Pompiers présents ont ensuite perpétué la tradition de leur bal en proposant à la population un moment convivial et chaleureux jusqu'au début de la nuit....



## Informations pratiques

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Du lundi au Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 17 h 30, sauf le mercredi après-midi.

☎ 03 22 30 86 87    📠 03 22 30 86 87

📄 114, rue de la République - 80220 BOUVAINCOURT sur BRESLE

📧 mairie.bouvaincourt-sur-bresle@laposte.net

### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Nous vous rappelons que le Maire et les adjoints se feront un plaisir de vous recevoir, à votre demande, sur rendez-vous.

Pour cela nous vous invitons à contacter la mairie au 03 22 30 86 87 pour y laisser vos coordonnées et indiquer qui vous désirez rencontrer.

Nous vous rappellerons pour convenir avec vous d'un rendez-vous.

### LA DÉCHÈTERIE DE BEAUCHAMPS

**Vous pouvez y déposer** : déchets verts, encombrants, cartons, gravats, ferrailles, bois, DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), néons et ampoules, huiles moteur usagées, huiles alimentaires, textiles, piles, batteries, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...), verre, papiers, emballages recyclables, cartouches d'encre, pneus (véhicules légers uniquement). Amiante (se renseigner auprès du gardien)

**Déchets interdits** : ordures ménagères, les déchets dangereux présentant un caractère explosif (bouteille de gaz), les déchets présentant un risque pour la sécurité des personnes et de l'environnement.

**RAPPEL**: Les dépôts "sauvages" de déchets verts en divers endroits de la commune sont interdits et leurs auteurs seront poursuivis.

Horaires d'hiver (15 octobre au 14 avril)		
LUNDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
MARDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
MERCREDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
JEUDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
VENDREDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
SAMEDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
DIMANCHE	9 h - 11 h 50	FERMÉ
FERMÉ les jours fériés		

Horaires d'été (15 avril au 14 octobre)		
LUNDI	9 h - 11 h 50	14 h - 18 h 50
MARDI	9 h - 11 h 50	14 h - 18 h 50
MERCREDI	9 h - 11 h 50	14 h - 18 h 50
JEUDI	9 h - 11 h 50	14 h - 18 h 50
VENDREDI	9 h - 18 h 50	
SAMEDI	9 h - 18 h 50	
DIMANCHE	9 h - 11 h 50	FERMÉ
FERMÉ les jours fériés		

### HORAIRES DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GAMACHES



Le Centre des Finances Publiques (Perception) de GAMACHES est ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et fermé les lundi et mercredi.

Toutefois, pendant ces heures de fermeture, un accueil téléphonique est assuré de 9h30 à 11h30 et 14h00 à 16h00.

### HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	Fermée	16h00 - 18h15
<b>Mardi</b>	Fermée	14h30 - 18h15
<b>Mercredi</b>	9h00 - 11h00	Fermée
<b>Jeudi</b>	9h00 - 11h30	16h00 - 18h15
<b>Vendredi</b>	Fermée	16h00 - 18h15
<b>Samedi</b>	10h00 - 11h45	Fermée



### **RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : CHANGEMENT DE PRESTATAIRE, CHANGEMENT DE FACTURATION**

#### **Quelques explications sur le changement de facturation de la distribution de l'eau et de l'assainissement des eaux usées.**

Dans le cadre du nouveau marché d'exploitation, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 la délégation du service public d'assainissement collectif du SIVOM de Gamaches, dont notre Commune fait partie, a changé de délégataire. Jusque fin 2015 le service d'assainissement et la facturation étaient assurés par la société VEOLIA et depuis le premier janvier 2016, la prestation est assurée par IKOS Hydra.

Cette société a la charge d'assurer le fonctionnement et la maintenance de la nouvelle station d'épuration mais aussi l'entretien et l'amélioration du réseau d'assainissement du SIVOM de Gamaches.

#### **CE QUI CHANGE POUR VOUS :**

**Avant janvier 2016**, vous receviez deux factures de la Société des Eaux de Picardie (VEOLIA) par an, en juin et décembre, qui comportait 3 parties :

- une partie pour la **distribution de l'eau potable**,
- une partie pour la **collecte et traitement des eaux usées**,
- une partie pour les organismes publics.

**Depuis janvier 2016**, vous recevez des factures bien distinctes.

- **Des factures pour l'eau potable** émises par la Société des Eaux de Picardie (VEOLIA) en 2 parties et plus en 3 parties :
  - une partie pour la **distribution de l'eau potable**,
  - une partie pour les organismes publics.
- **Des factures d'assainissement** émises par la perception de Gamaches pour le SIVOM de Gamaches en 2 parties :
  - une partie pour la **collecte et traitement des eaux usées**,
  - une partie pour les organismes publics.

Changement aussi pour le paiement de ces différentes factures.

Pour la facture Société des Eaux de Picardie (VEOLIA) pas de changement. Vous pouvez régler vos factures comme avant janvier 2016.

Pour la facture Assainissement (SIVOM de Gamaches) vous devez régler vos factures à la trésorerie de Gamaches à l'ordre du Trésor Public. **(pour le paiement mensuel voir avec la perception de Gamaches)**

#### **Rappel :**

#### **Assainissement :**

Pour tout problème sur le réseau :

IKOS Hydra (24h/24 et 7jours sur 7) : **02 35 17 60 30**

Pour tout problème de facturation du SIVOM **03 22 61 03 58**

#### **Distribution d'eau potable :**

Pour tout problème sur le réseau:

VEOLIA (24h/24 et 7jours sur 7) : **09 69 36 72 61**



### L'ÉCOLE DE BOUVAINCOURT

Cette année 2016 - 2017, notre école accueille 64 enfants de la maternelle au CM2, répartis en trois classes.

Madame GROSSET Christine, maîtresse de la classe de Cycle 1: maternelle TPS, PS, MS et GS, accueille 22 élèves, avec l'ATSEM, Madame Isabelle ROUX.

Madame GREBOVAL Nadine, maîtresse de la classe de Cycle 2: CP / CE1 / CE2, de 20 élèves, est également la directrice de l'école.

Monsieur FOULON Guy, est le maître de la classe de Cycles 2 et 3: CE2 / CM1 / CM2, de 22 élèves.

Le personnel communal assure un service gratuit de garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h00, ainsi que la cantine le midi.

La vente des tickets de cantine s'effectue à la mairie, les mardis et jeudis de 16h00 à 18h30. Le prix du ticket est de 3,50 €.

Les activités périscolaires (TAP) encadrées par les animateurs de la Communauté de Communes Bresle Maritime ont lieu le lundi après-midi.

Les horaires sont les suivants :

- Lundi : de 8h30 à 12h00 ; (TAP de 13h30 à 16h30)
- Mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h40 à 16h00;
- Mercredi de 9h00 à 12h00.



Pour toute inscription ou renseignement, vous pouvez appeler la mairie au 03 22 30 86 87 ou l'école au 03 22 30 46 69.

### UN NOM POUR MON ÉCOLE

Voilà des années que la Directrice de notre école communale, Nadine GREBOVAL, voulait que notre Ecole de Bouvaincourt ait un vrai nom. Inscrite cette année dans le projet pédagogique, c'est une véritable démarche participative et citoyenne qui a été engagée. Les enseignants ont réussi à faire participer le village entier dans cette belle initiative.

Les enfants se sont impliqués dès le printemps en créant des boîtes à idées et des affichettes pour que toute la population bouvaincourtoise puisse fournir des propositions de noms.

Plus de 70 propositions ont été recueillies.

Après un premier tri par la commission et approbation par le Conseil Municipal, les élèves ont pris part à une véritable procédure électorale pour déterminer le choix définitif parmi 3 noms. Inscription sur la liste électorale de l'école, mise en place d'isoloirs pour faire son vote, dépôt du bulletin dans l'urne et dépouillement en présence de membres du Conseil municipal, le choix du nom fut une vraie leçon de démocratie citoyenne, grandeur nature.



Et le gagnant est... "L'Ecole des Étangs". Sa belle enseigne a été dévoilée lors d'une cérémonie début juillet, en présence du Maire M. POYEN, de l'ancien Maire (qui fut également longtemps directeur de l'école) M. BARDOUX, les enseignants et les personnels de l'école, et de nombreux villageois.

Un joli nom, bien de chez nous, pour notre jolie petite école.





## Vie associative

### UNION SPORTIVE DE BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE



Le club de Bouvaincourt-sur-Bresle présidé par Thomas Flahaut a réalisé une excellente saison, l'équipe A a terminé 1<sup>ère</sup> du championnat de deuxième division, et s'incline en finale de la coupe Quesney après un très bon parcours.



Les seniors B terminent 2<sup>ème</sup> de leur championnat de troisième division, belle saison de cette équipe également.

Cette année les seniors A joueront donc en première division, le plus haut niveau départemental. Le club sera le petit Poucet dans ce groupe où figurent des équipes comme Le Tréport, Offranville, Neuville-les-Dieppe....une grosse saison en perspective.

Les petits jeunes en poussins terminent 1er de leur groupe en championnat lors de la deuxième phase, les débutants ont participé à différents plateaux qui leur permettent de découvrir le football et la compétition.

Le club cherche toujours des enfants dans toutes les catégories allant des débutants au Benjamins.

N'hésitez pas à venir encourager cette année le petit club de Bouvaincourt-sur-Bresle qui grandit au fil des années.

Différentes manifestations sont organisées par le club tout au long de l'année pour permettre de financer les compétitions des seniors et des jeunes : pétanque, soirée, calendriers, tournois de sixte et poker.

Contact : Site internet: <http://club.quomodo.com/bouvaincourtfoot/accueil>  
ou Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/bouvaincourt.foot>





## Vie associative

### AVEC L'AAPPMA : PRENONS SOIN DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Depuis cette année, l'AAPPMA a en charge tous les lots de pêche de la commune. De façon à améliorer la "pêchabilité" des étangs, plusieurs chantiers d'entretien des berges ont été ouverts avec l'aide de nombreux bénévoles :

- Nettoyage de la berge de l'étang la Ballastière ;
- Création de nombreux emplacements sur l'étang Saint Sauveur ;
- Nettoyage des berges du ruisseau de déversement du camping.

Ces actions répondent aux souhaits formulés par les pêcheurs.

Tous ces travaux sont bénéfiques et on peut penser qu'ils influent sur l'AAPPMA puisqu'une progression de 25% du nombre de membres est enregistrée cette année avec un résultat à plus de 66% pour les jeunes de moins de 12 ans.

50% des membres, pêchent aussi à la rivière qui elle non plus n'a pas été oubliée dans les nettoyages.

D'ailleurs, soucieuse de sa mission de gestion halieutique, l'AAPPMA aura pratiqué cette année dans le Bresle, au déversement de près de 700 Kg de truites surdensitaires de façon à satisfaire ses pêcheurs sans avoir à amputer le capital truites de souches.



Avant



Après

Encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré sans compter pour aboutir au résultat que nous connaissons aujourd'hui, comme le montrent les photos.

### AVEC LE COMITÉ DES FÊTES : LES ANIMATIONS DE NOTRE VILLAGE ...

Le Comité des Fêtes vous informe de ses prochaines manifestations :

**Samedi 29 Octobre 2016** : à partir de 19h30, Soirée dansante Jambalaya / Bourguignon.

**Dimanche 5 Février 2017** : à partir de 14h00, Loto. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres mais pensez à réserver très rapidement à réception, de très beaux lots à gagner, places limitées.

**Dimanche 2 Avril 2017** : de 15h00 à 20h00, Thé dansant avec Michel LECUYER.



### ... ET UNE SORTIE EN PRÉPARATION

Le Comité des Fêtes envisage pour 2017 l'organisation d'une sortie au P'tit Baltar à Nesle, un dimanche.

Renseignements pris et devis faits, le montant de cette sortie s'élèverait entre 70 et 75 € par personne. Ce prix inclut le transport aller et retour en bus, le repas sur place (boissons comprises), et le spectacle.

Pour pouvoir réaliser ce projet, nous devons être sûrs d'avoir un car complet soit 59 personnes.

**Nous invitons donc toutes les personnes intéressées à s'inscrire en mairie avant la fin décembre 2016.**



## Informations importantes ...

### **MODIFICATION DU SEUIL DE RECOURS À UN ARCHITECTE - LOI CAP**

L'article 82 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 abaisse le seuil du recours obligatoire à l'architecte à 150 m<sup>2</sup>.

Un décret d'application doit encore paraître mais c'est applicable à tous les dossiers déposés à compter du 8 juillet 2016.

En clair :

Depuis le 8 juillet 2016, le recours à un architecte pour la réalisation de travaux par une personne physique (particulier, commerçant indépendant, profession libérale, artisan...) est obligatoire dès que les surfaces de plancher concernées par les travaux dépassent 150 m<sup>2</sup> (contre 170 m<sup>2</sup> auparavant).

La loi du 7 juillet 2016 sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine (article 82) abaisse le plafond pour toutes les constructions ou les rénovations effectuées par les personnes physiques, à l'exception de celles à usage agricole.

L'intervention d'un architecte n'est pas obligatoire pour les travaux soumis à permis de construire portant uniquement sur :

- l'aménagement et l'équipement des espaces intérieurs des constructions et des vitrines commerciales,
- ou qui sont limités à des reprises n'entraînant pas de modifications visibles de l'extérieur.

Article L431-1

Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la demande de permis de construire ne peut être instruite que si la personne qui désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation a fait appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire.

Article L431-3 : Conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, par dérogation à l'article L. 431-1, ne sont pas tenues de recourir à un architecte les personnes physiques ou exploitations agricoles qui déclarent vouloir édifier ou modifier, pour elles-mêmes, une construction de faible importance dont les caractéristiques, notamment la surface maximale de plancher, sont déterminées par décret en Conseil d'Etat.

Ces caractéristiques peuvent être différentes selon la destination des constructions. Pour les constructions édifiées ou modifiées par les personnes physiques, à l'exception des constructions à usage agricole, la surface maximale de plancher déterminée par ce décret ne peut être supérieure à 150 mètres carrés.

Le recours à l'architecte n'est pas non plus obligatoire pour les travaux soumis au permis de construire qui portent exclusivement sur l'aménagement et l'équipement des espaces intérieurs des constructions et des vitrines commerciales ou qui sont limités à des reprises n'entraînant pas de modifications visibles de l'extérieur.

Pour toute question, contacter :

Mme Nathalie MANTELET  
Service Urbanisme C.C.B.M.  
Responsable du Pôle Instruction  
Tél. : 02 27 28 05 99  
Fax : 02 35 50 92 29  
Courriel : [urbanisme@cc-breslemaritime.fr](mailto:urbanisme@cc-breslemaritime.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**BRESLE MARITIME**



# Félicitations

## UN COLLÉGIEN BOUVAINCOURTOIS SE CLASSE 1<sup>ER</sup> DU CONCOURS DE LA RÉSISTANCE !

COURRIER PICARD LUNDI 13 JUIN 2016

**GAMACHES**

### Résultats « exceptionnels » au concours de la résistance

Les élèves du collège sont montés sur les trois marches du podium lors du concours de la résistance, sur le thème : « Résister par l'art et la littérature ».

Au premier plan, Guillaume Haudiquez, professeur d'histoire-géographie et les élèves participants au concours de la Résistance.

« Les résultats sont exceptionnels cette année », explique Jean-Pierre Mongne, le principal du collège Louis-Jouvet. En effet, cette année les collégiens participants au concours national de la Résistance ont décroché une 2<sup>e</sup> place au concours collectif ainsi que les trois places du podium et une 6<sup>e</sup> place en devoir individuel. « Une seconde place en collectif, nous l'avons déjà obtenue. Nous avons également été souvent premiers mais ce qui est effectivement exceptionnel ce sont les places décrochées par les individuels », poursuit Guillaume Haudiquez, professeur d'histoire-géographie, qui encadre les collégiens, secondé de Jean Camus, professeur de technologie à la retraite et secrétaire de l'association les Amis de la Résistance. Les élèves gamachois sont impliqués dans ce concours depuis 1987 (à l'époque avec Max Aroq, professeur d'histoire-géographie et Jean Camus) et Guillaume Haudiquez a pris la relève, il y a 13 ans.

**Les élèves reçus en préfecture le 21 juin**

« Cette année, le thème n'était pas évident : Résister par l'art et la littérature ». Nous n'avons pas pu rencontrer d'anciens résistants comme nous le faisons chaque année car ce thème n'était pas local », explique le professeur d'histoire-géographie. « M Haudiquez nous donne des pistes et nous faisons des recherches sur internet, sur des livres. Nous apprenons énormément, ça nous permet d'approfondir ce que nous apprenons en classe. C'est très intéressant de découvrir ce que les résistants ont fait pendant la guerre, c'était très important », expliquent les élèves. Tous volontaires, les élèves sont issus des différentes classes de 3<sup>e</sup>. « Je sollicite quelques-uns de mes élèves et puis il y a la bouche-à-oreille qui fonctionne bien pour les autres. J'ai déjà des élèves qui se sont inscrits pour participer au concours l'an prochain », ajoute Guillaume Haudiquez. Le devoir collectif a été réalisé par le groupe d'élève qui y travaille depuis octobre dernier. L'épreuve individuelle consistait en l'étude d'un document sur deux heures. Le 27 mai dernier, les collégiens et leur professeur ont été reçus en préfecture et le mardi 21 juin, ils seront mis à l'honneur par la commune.

Le mémoire collectif a été réalisé par des élèves des différentes classes de 3<sup>e</sup> du collège Louis-Jouvet : Antoine Boucher, Victorien Charpentier, Guillaume Devilly, Constance Ducoroy, Emilie Get, Carole Lefebvre, Théo Level, Arthur Mignot (6e individuel), Ryan Moisson, Clovis Nourry, Audrey Ohéa (3e individuel), Louis Padé (1er individuel), Léna Rasse et Lucie Traulet (2 individuel).

Comme le prouve la coupure de presse ci-jointe, la Commune de BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE peut être fière de compter parmi ses enfants, un lauréat au niveau départemental du Concours National de la Résistance.

En effet, Louis PADÉ (\*), élève de 3<sup>e</sup> au collège Louis Jouvet de GAMACHES, a obtenu, avec d'autres élèves participant au Concours National de la Résistance "collectif", la 2<sup>e</sup> place au niveau départemental.

Mais ce n'est pas tout, car Louis PADÉ a obtenu la 1<sup>ère</sup> place de ce même concours au niveau individuel pour le département.

Il s'est rendu en Préfecture à AMIENS pour recevoir ce premier prix et les félicitations du Préfet de la Somme.

Le Conseil Municipal tient à féliciter ce collégien pour cette belle réussite et lui souhaite de poursuivre ses études avec succès.

(\* ) 2<sup>ème</sup> en partant de la gauche sur la photo

## UNE BOUVAINCOURTOISE OUVRE UN COMMERCE

Depuis quelques semaines, notre commune compte un nouveau commerce : "Il était 2 fois".



Dans sa boutique, située au 22 rue des Quatorze, Emilie BENSOUSSAN, propose des vêtements pour enfants, mais uniquement de marques, et à des prix très très abordables, puisqu'il s'agit de vêtements d'occasion.

Ainsi, afin de promouvoir le développement durable et le comportement éco-citoyen,

cette jeune femme dynamique collecte les vêtements quasiment neufs, les lave, les repasse, et les classe par âge, afin que les clientes puissent effectuer leur choix lors des opérations "Portes ouvertes" qu'elle organise actuellement une fois par mois.

Il est donc désormais possible à BOUVAINCOURT, d'habiller ses enfants avec des vêtements de marques sans se ruiner !

BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE COURRIER PICARD MARDI 4 OCTOBRE 2016

### Rhabiller ses enfants avec goût et économie

Emilie Bensoussan a créé « Il était une fois », une boutique de vêtements d'occasion pour enfants.

Émilie Bensoussan vient d'ouvrir sa boutique de vêtements d'occasion pour enfants. « Dans un climat économique difficile, j'ai constaté, ces dernières années, une évolution des habitudes d'achat. Le marché de l'occasion est en forte progression. Ça existe déjà dans les grandes villes, mais pas en milieu rural. Ça m'a tenté, alors je me suis lancée ». La jeune femme propose « exclusivement des vêtements de marques, soigneusement sélectionnés, lavés, repassés et rangés par âge à petits prix ». Elle a commencé cette nouvelle aventure il y a quelques mois. « J'ai travaillé 10 ans au casino du Tréport mais avec des horaires décales. J'ai dû faire un choix afin de pouvoir m'occuper autrement de mes enfants, m'orienter vers une autre qualité de vie ». Aujourd'hui, Emilie Bensoussan travaille le matin en tant qu'assistante de vie scolaire à l'école de Dargnies.

**LES STOCKS DE VÊTEMENTS S'ÉPUISENT VITE.** Sa nouvelle entreprise lui prend du temps « Après des mois à faire les brocantes, laver les vêtements, les repasser, les ranger, j'ai organisé une opération portes ouvertes en août. Tout est parti très vite. Le bouche-à-oreille fonctionne bien. Contrairement à un commerçant qui va s'inquiéter d'écouler son stock, mon problème, à moi, est de trouver des vêtements. Parfois, mes clientes deviennent mes fournisseurs. Elles viennent avec des vêtements. C'est du donnant-donnant. J'aime cette démarche de développement durable, ce comportement citoyen, que nous sommes de plus en plus nombreux à adopter », poursuit-elle.

« Je propose exclusivement des vêtements de marques, soigneusement sélectionnés, lavés, repassés et rangés par âge à petits prix. » Emilie Bensoussan

Des nouvelles portes ouvertes auront lieu ces vendredis 7 et samedi 8 octobre. Des réunions conviviales entre plusieurs mamans peuvent être organisées. « Ça se passe chez moi, dans la boutique ». En attendant Emilie Bensoussan poursuit sa quête de vêtements. Lave, repasse et installe. « Ça me demande beaucoup de temps et d'énergie, mais j'aime ça. J'espère vraiment faciliter la tâche des mamans qui n'auront plus besoin de faire les brocantes. »

« Il était 2 fois », 22, rue des Quatorze, Bouvaincourt-sur-Bresle.

Prochaines portes ouvertes les vendredis 7 octobre, de 14 à 19 heures et samedi 8, de 10 à 19 heures. Contact Facebook : « il était 2 fois » et 06 48 82 91 55.

Emilie Bensoussan ouvre sa boutique au public lors de portes ouvertes ce week-end.